

Le Maire

Chevreuse, le 19 juin 2024

Nos références :
CAR/GL-81488

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'attention :
des membres du
Conseil Municipal

Précédée d'une présentation

de l'Atlas de la Biodiversité Communale à 19h00 en commission plénière

Objet :
Convocation de
l'assemblée
délibérante

Le Conseil Municipal se réunira,

le 25 juin 2024 à 20h00 heures,

dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

Pièces Jointes :
notes explicatives
de synthèse
prescrites par
l'article L2121-12 du
Code Général des
Collectivités
Territoriales

*

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Copie :
Communication

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Compte-rendu des décisions prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Approbation du procès-verbal du 10 avril 2024

Finances

- 2024-21: Adoption du compte de gestion 2023 du budget de la ville ;
- 2024-22: Adoption du compte administratif 2023 du budget de la ville ;
- 2024-23: Affectation définitive des résultats de l'exercice 2023 du budget de la ville ;
- 2024-24: Correctif formel de la délibération prononçant le maintien des taux locaux d'imposition pour l'exercice 2024 ;
- 2024-25 : Décision budgétaire modificative n°1 ;
- 2024-26 : Fixation de la redevance d'occupation du domaine public des concessionnaires d'électricité ;

Ressources Humaines

- 2024-27: Adoption d'une prestation sociale supplémentaire au profit du personnel territorial (chèque cadeau) ;

Associations

- 2024-28: Subvention pour le déplacement en championnat du club de Gymnastique Rythmique & Sportive ;
- 2024-29 : Subvention exceptionnelle pour l'association Les Troubadères;

Administration

- 2024-30: Groupement de commande publique avec le Centre Interdépartemental de Gestion pour la reliure des actes administratifs ;



2024-31: Délégation par le Conseil Municipal au Maire de la compétence pour se prononcer sur l'admission en non-valeur des titres irrécouvrables inférieurs à 100€ ;

Scolaire

2024-32: Fixation du rythme scolaire hebdomadaire (à maintenir à 4 jours ou à repasser à 4,5 jours avec les Temps d'Activités Périscolaires) ;

Travaux

2024-33: Validation du financement par l'organisme « Paris 2024 » des travaux de voirie relatifs aux épreuves olympiques de cyclisme sur route ;

Urbanisme

2024-34: Dénomination de certaines voies communales ;

2024-35 : Versement d'une surcharge foncière d'un montant de 110 000€ pour les logements situés 37/39 rue de Paris ;

2024-36 : Majoration de la taxe d'aménagement.

Le Maire,



Anne HÉRY-LE PALLEC



Le Maire

Chevreuse, le 19 juin 2024

Nos références :
CAR/GL-81488

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'attention :
des membres du
Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira,

Objet :
Convocation de
l'assemblée
délibérante

le 25 juin 2024 à 21h00 heures,

dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

Pièces Jointes :
notes explicatives
de synthèse
prescrites par
l'article L2121-12 du
Code Général des
Collectivités
Territoriales

*

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Copie :
Communication

Justice

2024-37: Désignation d'un représentant de la commune en justice dans le cadre de deux instances contentieuses introduites par l'Association Syndicale Libre « Val Chevreuse » devant le Tribunal Administratif visant à obtenir le versement de dommages-intérêts pour défaut d'entretien d'une voie privée ;

Le premier Maire-Adjoint,

Bruno GARLEJ

